

# Appel à communication

Appel à communication pour la section thématique n°53 intitulée "**Politique publique et régime politique : *back to basics***" qui se tiendra dans le cadre du prochain congrès de l'Association française de science politique à Sciences Po Bordeaux **du 2 au 4 juillet 2019**.

Les propositions de communication - en français ou en anglais - sont à envoyer avant le **12 décembre 2018** aux responsables scientifiques aux adresses suivantes : [mamoudou.gazibo@umontreal.ca](mailto:mamoudou.gazibo@umontreal.ca) et [olivier.provini@univ-reunion.fr](mailto:olivier.provini@univ-reunion.fr).

## **Politique publique et régime politique : *back to basics***

L'analyse des politiques publiques s'est institutionnalisée dès les années 1950 aux États-Unis, dans le cadre des *policy sciences* et dans une perspective opérationnelle de la rationalisation de l'action de l'État en vue de résoudre, au mieux, les problèmes qui se posent aux pouvoirs publics (Hassenteufel, 2008 ; Boussaguet et Surel, 2015). La circulation du cadre théorique en Europe et en France dans les années 1980 a conduit à des phénomènes d'hybridation et d'adaptation inaugurant le développement d'une « sociologie de l'action publique » ayant comme objectif initial de rompre avec la conception d'un pilotage des politiques publiques centralisé et top-down (Commaille, 2010). Mais, progressivement, la sociologie de l'action publique s'est constituée comme un domaine de recherche avec ses terrains et ses outils spécifiques. Pour autant, comme le souligne très justement V. Dubois (2009), l'enjeu est de ne pas détacher cette « sous-discipline » (Boussaguet et Surel, 2015) des réflexions générales et structurantes des sciences sociales sur le fonctionnement des sociétés, sur la régulation des États et la consolidation des régimes politiques.

L'appel à contributions de cette section thématique vise à attirer des travaux actuels s'intéressant à l'articulation entre la littérature de la sociologie de l'action publique et les travaux sur les régimes politiques afin de rattacher, de nouveau, l'analyse des politiques publiques à des problématiques macrosociologiques structurantes à la science politique et aux sciences sociales. Les moyens de l'articulation entre les politiques publiques et les régimes politiques se trouvent en filigrane – mais rarement comme une réflexion centrale – de nombreuses études en sociologie de l'action publique. On la retrouve par exemple dans les travaux, pionniers pour la sous-discipline, d'Harold D. Lasswell sur la stabilité des régimes démocratiques et l'efficacité des politiques publiques (Lasswell, 1950, 1951 et 1956), dans les réflexions comparatives sur la surcharge des démocraties (Crozier, Huntington et Watanuki, 1975) ou encore dans les analyses plus récentes sur le patrimonialisme (Médard 1991 ; Bach et Gazibo 2011), les régimes hybrides (O'Donnell, 1994 ; Diamond, 2002 ; Merkel, 2004) et la fabrique des politiques publiques en démocratie sous l'angle de l'inclusion des *stakeholders* (Zittoun, 2013). En somme, l'enjeu scientifique est de corriger un biais constaté par Paul Pierson pour qui les « social scientists treated policy as the result of political forces (the dependent variable), but rarely as the cause of those forces (the independent variable) » (Pierson, 1992, p. 361-362).

Plus précisément, trois axes de réflexions suivants sont encouragés :

- 1- D'un point de vue épistémologique, à quelles problématiques macrosociologiques les résultats des recherches en politiques publiques renvoient-elles ? Comment se situe l'analyse des régimes dans ces recherches ? Quels en sont les impensés et les moments clés ?
- 2- D'un point de vue théorique, comment prendre en compte les limites et les pistes d'articulation esquissées ci-dessus en vue de proposer des nouvelles orientations pour une recherche sur les politiques publiques réarticulée à celle sur les institutions et notamment les régimes politiques ?
- 3- D'un point de vue empirique et comparatif, que dit une politique publique ou une séquence dans sa conception ou sa mise en œuvre sur la nature des régimes, notamment dits démocratiques, autoritaires ou hybrides et ce, dans différents contextes géographiques ? Corolairement, comment la nature d'un

régime conditionne les séquences, les configurations d'acteurs ou encore les représentations en compétition ?

Ces trois axes de réflexions pourront être recoupés avec les trois thématiques suivantes – non exhaustives et non exclusives les unes des autres :

- 1- discuter la validité des catégories sur les régimes politiques à partir des résultats de l'analyse des politiques publiques.
- 2- aborder la sociologie de l'action publique comme grille de lecture pour appréhender la stabilité et le changement des régimes politiques.
- 3- questionner l'articulation entre l'analyse des politiques publiques et les régimes politiques pour relancer les débats sur les *policy styles*.

Les communications attendues devront reposer sur des données qualitatives et/ou quantitatives originales des Suds et/ou des Nord. Les études comparatives seront privilégiées afin de diversifier les cas d'étude et encourager les discussions transversales. Cette section thématique aura comme objectif de structurer de nouveaux réseaux de recherche et de déboucher sur des publications communes.

\*\*\*\*\*

### **Policy analysis and political regime: back to basics**

Policy analysis has become an institutionalized approach since the 1950s in the United States. Policy sciences were aiming to have a practical impact by rationalizing state action in order to resolve the problems that public authorities have been concerned with (Hassenteufel, 2008; Boussaguet and Surel, 2015). The diffusion of the theoretical framework in Europe and France in the 1980s has led to dynamics of hybridization and adaptation triggering the development of a “sociology of public action” (*sociologie de l'action publique*), initially aiming to break with the idea of centralized and top-down piloted policies. But this sociology of public action has progressively become a sub-discipline with its specific fields and analytical tools. Yet, as rightly stressed by V. Dubois (2009), the challenge is to avoid separating this “sub-discipline” (Boussaguet and Surel, 2015) from more general reflections shaping social science, such as the functioning of societies, the regulation of states as well as the consolidation of political regimes.

The call for papers of this thematic sections aims to attract researchers focusing on the link between policy analysis and research on political regimes in order to relate policy analysis, yet again, with fundamental macrosociological questions in political and social sciences. Numerous studies have addressed the links between policy analysis and political regimes implicitly, yet they rarely represent a central research question. The question appears, for instance, in pioneering work of the sub-discipline offered by Harold D. Lasswell dealing with the stability of democratic regimes and the efficiency of public policies (Lasswell, 1950, 1951 and 1956), in comparative studies of crisis of democracies (Crozier, Huntington and Watanuki, 1975), or even in more recent studies about patrimonialism (Médard 1991; Bach and Gazibo 2011), hybrid regimes (O'Donnell 1994; Diamond 2002; Merkel, 2004) and policy making in democracies through the lens of stakeholder inclusion (Zittoun, 2013). In short, the scientific challenge is to correct the bias addressed by Paul Pierson that “social scientists treated policy as the result of political forces (the dependent variable), but rarely as the cause of those forces (the independent variable)” (Pierson, 1992, p. 361-362).

More precisely, three avenues of reflection are encouraged to be addressed:

- 1- From an epistemological point of view, to which macrosociological problems does research in policy analysis refer? How does regime analysis address public policy? What are the turning points in this scientific interaction and which aspects remain unconsidered?

2- From a theoretical point of view, how is it possible to take into consideration the limits and the channels of articulation discussed above in order to suggest new orientations for policy analysis communicating with research on institutions and political regimes?

3- From an empirical and comparative point of view, to what extent does a public policy or a sequence of its conception or implementation inform us about so-called democratic, authoritarian and hybrid regimes in different geographical contexts? Relatedly, how does the nature of a regime shape sequences, stakeholder configurations and competing representations?

These three avenues of reflection can intersect with the following three themes, which are non-exhaustive and may overlap with each other:

1- Discuss the validity of the different categories of political regimes given the achievements of policy analysis.

2- Address policy analysis as an analytical framework to understand the stability and change of political regimes.

3- Question the link between public policy and political regimes to stimulate debates about policy styles.

The expected papers should be based on original qualitative and/or quantitative data emanating from Southern and/or Northern contexts. Comparative studies will be preferred in order to diversify the case studies and to encourage transversal discussions. This thematic section intends to structure new research networks and to produce collective publications.

\*\*\*\*\*

## **Bibliographie/References**

BACH, D. C. et GAZIBO M. (dir.) (2012), *Neopatrimonialism Africa and Beyond*, London, Routledge.

BEZES, P. et PIERRU, F. (2010), « Politiques publiques et sociologie de l'État. Sociologie de l'État et analyse des politiques publiques : les dé-liaisons dangereuses », dans BOUSSAGUET, L., JACQUOT, S. et RAVINET, P. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 491-501.

BOUSSAGUET, L. et SUREL, Y. (2015), « Des politiques publiques « à la française » », dans BOUSSAGUET, L., JACQUOT, S. et RAVINET, P. (dir.), *Une « French touch » dans l'analyse des politiques publiques ?*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 155-183.

COMMAILLE, J. (2010), « Sociologie de l'action publique » dans BOUSSAGUET, L., JACQUOT, S. et RAVINET, P. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 599-607.

CHAZAN, N., MORTIMER, R., RAVENHIL, J. et ROTHCHILD, D. (1999), *Politics and Society in Contemporary Africa*, Boulder, Lynne Rienner.

CROZIER, M., HUNTINGTON, S. et WATANUKI, J. (1975), *The Crisis of Democracy*, New York, New York University Press.

DARBON, D. et PROVINI, O. (2018), « Penser l'action publique en contextes africains. Les enjeux d'une décentralisation », *Gouvernement et action publique*, vol. 7, n° 2, p. 9-29.

DIAMOND, L. (2002), « Thinking About Hybrid Regimes », *Journal of Democracy*, vol. 13, n° 2, p. 21-35.

DUBOIS, V. (2009), « L'action publique », dans COHEN, A., LACROIX, B. et RIUTORT, P. (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, p. 311-325.

- ELIAS, N. (1975 [1939]), *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calman Lévy.
- ESPING-ANDERSEN, G. (1990), *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton, Princeton University Press.
- EVANS, P. (1999). « The Eclipse of the State ? Reflections on Stateness in the Era of Comparative Globalization », *World Politics*, vol. 51, p. 62-87.
- GAZIBO, M. et MOUMOUNI, C. (dir.) (2017), *Repenser la légitimité de l'État africain à l'ère de la gouvernance partagée*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- HASSENTEUFEL, P. (2008), *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin.
- JOBERT, B. et MULLER, P. (1987), *L'État en action : politiques publiques et corporatismes*, Paris, Presses universitaires de France, 1987.
- LASSWELL, H. D. (1950), *Who Gets What, When, How*, New York, P. Smith.
- LASSWELL, H. D. (1951), *The Analysis of Political Behaviour : An Empirical Approach*, Londres, Routledge, 1951.
- LASSWELL, H. D. (1956), *The Decision Process. Seven Categories of Functional Analysis*, College Park, University of Maryland Press
- LE GALÈS, P. (2003), *Le retour des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po.
- LEVI, M. (2002). « The State of the Study of the State », dans KATZNELSON, I. et MILNER, H. V. (éd.), *Political Science: the State of the Discipline*, New York, WW Norton & Company, p. 33-55.
- LOWI, T. (1972), « Four Systems of Policy Politics and Choice », *Public Administration Review*, n° 32, p. 298-310.
- MÉDARD, J-F. (1991), « L'État néopatrimonial en Afrique noire », dans MÉDARD, J-F. (dir.), *États d'Afrique noire : formation, mécanismes et crises*, Paris, Karthala, p. 323-353.
- MERKEL, W. (2004), « Embedded and Defective Democracies », *Democratization*, vol. 11, n° 5, p. 33-58.
- O'DONNELL, G. (1994), « Delegative Democracy », *Journal of Democracy*, vol. 5, n° 1, p. 55-69.
- PADIOLEAU, J.-G. (1982), *L'État au concret*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PAPADOPOULOS, I. (1999), *Complexité sociale et politique publiques*, Paris, Montchrestien.
- PIERSON, P. (1992), « Policy Feedbacks and Political Change : Contrasting Reagan and Thatcher's Pension-Reform Initiatives », *Studies on American Political Development*, vol. 6, n° 2, p. 359-392.
- PIERSON, P. (1994), *Dismantling the Welfare State ? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TILLY, C. (1992), *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe : 990-1990*, Paris, Aubier.
- ZITTOUN, P. (2013), *La fabrique politique des politiques publiques ; une approche pragmatique de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po.